

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 07854

Numéro SIREN : 844 218 412

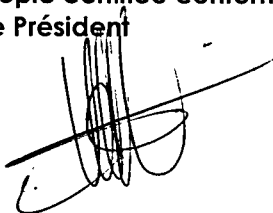
Nom ou dénomination : 2B PRESTIGE

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000905

**2B PRESTIGE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 20 Chemin du Favier, Parc des Aqueducs, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL**  
**844 218 412 RCS LYON**

**COMPTES ANNUELS**  
**ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**Copie certifiée conforme**  
**Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line, positioned below the text 'Le Président'.

## Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé ( I )		25 000		25 000	25 000
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	1 926	1 541	385	770
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial ( 1 )				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	15 576	11 776	3 800	6 116
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES ( 2 )</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>17 502</b>	<b>13 317</b>	<b>4 185</b>	<b>6 886</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	2 150		2 150	25 600
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	2 794		2 794	
	<b>CREANCES ( 3 )</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	325 290		325 290	296 861
	Autres créances	40 818		40 818	49 797
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	41 923		41 923	97 147	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>412 975</b>		<b>412 975</b>	<b>469 404</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>455 477</b>	<b>13 317</b>	<b>442 160</b>	<b>501 291</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	120 018	105 145
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(25 465)	14 873
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>149 553</b>	<b>175 018</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 612	5 904
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 306	1 306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 129	260 220
	Dettes fiscales et sociales	79 058	53 141
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 500	5 700	
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>292 607</b>	<b>326 272</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>442 160</b>	<b>501 291</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(25 465,24)	14 873,25
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	292 607	324 048
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	387	489
(3)	Dont emprunts participatifs		

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **442 160** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 193 496** euros et un total **charges** de **1 218 961** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-25 465** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **442 160 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 193 496 euros** et un total **charges de 1 218 961 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -25 465 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>689</b>
<b>Autres créances</b>		<b>689</b>
<i>DETTES PROVISIO POUR CONGES P</i>	<i>538</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA</i>	<i>150</i>	

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>25 438</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>388</b>
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>1</i>	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>387</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>24 920</b>
<i>FOURNISS. FACTS NON PARVENUES</i>	<i>24 920</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>130</b>
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>130</i>	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2B PRESTIGE</b>										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consecutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I				1 926		D8		D9			
		TOTAL II						KE		KF			
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ							
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD							
		Terrains				KG							
		Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9	KJ						
			Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1	KM						
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS							
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV						
			Matériel de transport *				KY		12 125				
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		2 369				1 083
			Emballages récupérables et divers *				LE						
		Immobilisations corporelles en cours				LH							
		Avances et acomptes				LK							
		TOTAL III				LN		14 494					1 083
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
	Autres participations				8U			8V			8W		
	Autres titres immobilisés				IP			IR			IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT			IU			IV		
	TOTAL IV				LQ			LR			LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG		16 420		OH			OJ	1 083	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		TOTAL I						1 926		D7			
		TOTAL II				LV		LW		IX			
CORPORELLES	INCORP.	Terrains				IP							
		Constructions	Sur sol propre		IQ								
			Sur sol d'autrui		IR								
		Inst gales, agencets et am des constructions		IS									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT							
		Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers		IU								
			Matériel de transport		IV						12 125		
			Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW						3 452		
		Emballages récupérables et divers *		IX									
		Immobilisations corporelles en cours				MY							
		Avances et acomptes				NC							
		TOTAL III				IY					15 576		
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ						
			Autres participations				IO						
Autres titres immobilisés				II									
Prêts et autres immobilisations financières				I2									
TOTAL IV				I3									
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4									
				OK					17 502		OM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

**AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2B PRESTIGE</b>										Néant <input type="checkbox"/>		
<b>CADRE A</b>												
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	1 156		EL	385		EM			EN	1 541
Fonds commercial		RE			RF			RI			RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE			PF			PG			PH	
<b>TOTAL I</b>		RK	<b>1 156</b>		RM	<b>385</b>		RN			RO	<b>1 541</b>
Terrains		PI			PJ			PK			PL	
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ	
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG	
	Matériel de transport	QH	6 957		QI	2 425		QJ			QK	9 382
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 421		QM	974		QN			QO	2 394
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT	
	<b>TOTAL II</b>	QU	<b>8 377</b>		QV	<b>3 399</b>		QW			QX	<b>11 776</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ON	<b>9 534</b>		OP	<b>3 784</b>		OQ			OR	<b>13 317</b>
<b>CADRE B</b>												
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NM				NO
<b>TOTAL III</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)			NY	Total général non venté (NW - NY)			NZ			
<b>CADRE C</b>												
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP			SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF	
		UG	UG	UH	
		UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2B PRESTIGE</b>										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	325 290		325 290					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constatée * UO )			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	538		538					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	150		150					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 059		5 059					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	28 869		28 869					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	6 202		6 202					
	Charges constatées d'avance			VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>366 108</b>	<b>VU</b>	<b>366 108</b>	<b>VV</b>				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	387		387						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 226		2 226						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	204 129		204 129						
Personnel et comptes rattachés			8C	2 283		2 283						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	2 837		2 837						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	73 743		73 743						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	196		196						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	1 306		1 306						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	5 500		5 500						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>292 607</b>	<b>VZ</b>	<b>292 607</b>						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ								
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	3 188	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques VL		1 306				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032												

**2B PRESTIGE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 20 Chemin du Favier, Parc des Aqueducs, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL**  
**844 218 412 RCS LYON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à (25 465,24) euros de la manière suivante :

**Perte de l'exercice : .....(25 465,24) euros**

Affectée en diminution du compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 94 553,10 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président

